

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23/02/2016

Absents :

- Bruno MOSZKOWSKI- Leslie GARCIA- Teddy BENDRISS- Jean Luc FAUGERE- Mélanie DUPONT-HAMMERLING
- Marie VOULHOUX pouvoir à Alain SAUREL
- Sophie REVERT pouvoir à Murielle MARGUIN

La séance a été ouverte à 20h 05

1 Chantiers en cours

M.HOUSSEAU, 3^{ème} adjoint a fait le point sur les chantiers en cours.

La réception du chantier "Ecole" est prévue le 25 mars.

Suite à une rencontre avec l'équipe éducative, le déménagement aura lieu le 8 avril. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

En ce qui concerne le dossier "boulangerie", la commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 février pour l'ouverture des offres des entreprises. Le dossier d'analyse sera communiqué à la commission le 29 février.

2 Devenir du bâtiment de la "cure"

Suite au départ de Monsieur et Madame HOVAIN le bâtiment est libre de toute occupation. Compte tenu des frais à engager pour une remise en état, le conseil à l'unanimité a décidé de mettre ce bien en vente.

Une estimation sera demandée aux services des Domaines.

3-Demandes de subventions

Le conseil a donné un avis favorable aux demandes de subvention auprès de l'Etat et auprès du Département pour les travaux de mise en accessibilité des ERP de la commune.

4 Préparation du budget 2016

M. BALLASTRIER a donné lecture des premiers devis reçus pour la réparation d'un chemin sur Preveyzieu, d'un passage sur Chailloux, et pour l'aménagement d'un tronçon du réseau d'eaux pluviales. D'autres devis sont attendus.

5- Questions diverses

- nettoyage : le conseil a donné son accord pour la signature d'un contrat de prestations de services avec M.MELLECK.

- Le conseil a donné son accord pour l'acquisition éventuelle de terrains impasse des Ravens en vue de solutionner le stationnement devant le groupe scolaire

- Le conseil a donné son accord pour demander à M. Le Préfet de surseoir à la nécessité de recomposer le conseil communautaire jusqu'à la fin du mandat actuel

- le conseil a décidé de rechercher un locataire pour la partie du garage communal libérée par l'entreprise COLLOT

- SIVOM : M. Le Maire a donné lecture du courrier du SIVOM demandant à la commune les emplacements retenus pour les points d'apports volontaires. Un groupe de travail composé des deux délégués et de 2 conseillers a été chargé de faire des propositions en ce sens.

- Suite à la demande de l'Amicale Boules, de l'association "âne en Bugey " et du comité des fêtes, faisant état d'un déficit de la manifestation, le conseil à l'unanimité, a donné une suite favorable à la demande d'exonération du montant de la location pour le réveillon du 31/12/2015.

Cette exonération sera reconduite pour la même manifestation et pour les années ultérieures au profit des associations locales qui se chargeraient d'une telle organisation.

La séance a été levée à 22h10.